

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2714>



Journée européenne des langues : de l'affichage à la réalité ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Contenus - Disciplines - Pratiques professionnelles -
Langues -



Date de mise en ligne : jeudi 25 septembre 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Le Conseil de l'Europe a rappelé, non sans fierté, que le **26 septembre** était la **Journée européenne annuelle des langues**. Quant à l'UNESCO, elle a choisi de faire de **2008 l'année des langues**.

Cet enthousiasme interroge le SNES, tant il contraste singulièrement avec la situation de l'apprentissage des langues en France :

- horaires insuffisants d'exposition aux langues,
- effectifs toujours trop importants,
- primauté de l'anglais et de l'espagnol.

– **Au collège**, en fin de 3ème, la baisse des ambitions est flagrante : le niveau exigé est celui du niveau A2 du CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues), via une attestation dont les modalités de validation sont floues et en aucun cas nationales.

– **Au lycée**, dans le projet de réforme, les annonces de semestrialisation ou de modules pour certains cours font craindre :

- la généralisation des groupes de compétence qui sont souvent des groupes de niveau,
- la dispense d'un enseignement de langue vivante une fois que l'élève a atteint un palier du CECRL,
- une baisse des horaires en seconde (5 heures pour la LV1 et la LV2) au lieu de 5 h 30 aujourd'hui.

Et tout cela, pour des raisons budgétaires.

Dans ce contexte, les déclarations du ministre de l'Education nationale, notamment sur les **stages intensifs d'anglais hors temps scolaire** pour former des élèves « bilingues », sonnent comme une **provocation**, dans un **contexte de baisse des ambitions et des moyens**, en contradiction avec la posture volontariste affichée par le Ministre.



Syndicat national des enseignants de Second degré